

COMMUNE DES MOUTIERS EN CINGLAIS

BULLETIN SPECIAL SEPTEMBRE 2011

En cette période de rentrée, et compte tenu de l'actualité dans la commune, une information aux habitants nous a semblé nécessaire.

Vous trouverez donc dans ce bulletin des éléments sur les dossiers du moment : la mise en place de la collecte des ordures ménagères en sacs transparents, le PLU en cours d'adoption, la fin de la procédure de reprises des concessions au cimetière et un point sur l'assainissement.

❖ ORDURES MENAGERES :

Après des expériences concluantes dans quelques communes du SMICTOM, (St Aignan de Cramenil, Hubert-Folie, Cintheaux), nous avons été sollicités, avec la commune de Grimbosq, pour poursuivre l'extension de la collecte des ordures ménagères en sacs transparents. Le projet a été présenté par les membres du SMICTOM au Conseil Municipal lors de sa réunion du 7 septembre 2011. Après en avoir délibéré, le projet a été accepté et adopté à l'unanimité ce même jour.

Vous trouverez, ci-joint, une plaquette d'information sur la collecte des ordures ménagères en sacs transparents.

Dates importantes :

- ☞ Vendredi 30 septembre 2011 à 20 heures : réunion publique d'information à la salle communale.
- ☞ Lundi 7 novembre 2001 : début de la collecte en sacs transparents.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

❖ PLAN LOCAL D'URBANISME (P L U) :

Le 7 septembre 2011, au cours de sa réunion, le Conseil Municipal a adopté le Plan Local d'Urbanisme de la commune. Ce PLU oriente le développement de la commune en matière d'urbanisme et modifie les règles qui étaient en vigueur au titre du Plan d'Occupation des Sols. De ce fait, des constructions vont pouvoir démarrer sur certains terrains, y compris sur le terrain communal.

Les différents plans et règlements sont à votre disposition pour consultation en Mairie.

❖ CIMETIERE :

Fin 2007, nous avons engagé une procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Un peu plus de trois ans après, (délai légal pour une telle procédure), un second état des lieux comparatif aura lieu le jeudi 20 octobre à 10 heures au cimetière. Un procès-verbal sera établi et la commune sera autorisée à reprendre les concessions considérées abandonnées et pourra restructurer le cimetière.

Dans le même temps, une réflexion s'engage au sein du Conseil Municipal pour la création d'un site cinéraire.

❖ ASSAINISSEMENT :

Un an après la fin des travaux et le début des premiers raccordements un grand nombre d'habitants sont maintenant reliés au réseau d'assainissement.

Nous rappelons aux personnes qui souhaitent se raccorder prochainement qu'elles doivent retirer en mairie le règlement et leur convention de déversement et que lors du raccordement, un contrôle visuel d'une personne de la mairie (maire ou adjoint) doit être fait.

Ce bulletin est consultable sur le site de la Communauté de communes (www.suisse-normande.com, cliquer sur la carte puis sur la commune)

Désormais, nous ne manquerons pas de tenir cette rubrique « actualités » à jour pour tout ce qui concerne les affaires communales.